Violences sur l’A1: l’État n’a toujours pas porté plainte

22/10/2015 à 13h00



Les violences à Moirans par des membres de la communauté du voyage rappellent celles de fin août dernier sur l’autoroute A1. Presque deux mois plus tard, l’État n’a toujours pas porté plainte. Seule la société d’autoroute Sanef a saisi la Justice. Claude Bartolone avait pourtant affirmé sur BFMTV que l’État devait le faire. “Il ne peut pas y avoir le moindre message de laxisme. L’État républicain, c’est un certain nombre de règles. Le jour où l’on donne l’impression que l’on cède simplement à la violence et à la manifestation, c’est un mauvais signal”, avait jugé le président de l’Assemblée nationale.